

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité et environnement

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités : /

L'objectif de la licence professionnelle est de former des « préventeurs » Qualité, hygiène, sécurité et environnement (QHSE), c'est-à-dire des professionnels capables de gérer l'ensemble des actions liées à la qualité, la santé et la sécurité au travail, ainsi qu'à la protection de l'environnement. Les objectifs théoriques sont définis en conséquence, et visent en particulier à faire acquérir aux étudiants les bases et la pratique des principaux référentiels et normes liés aux problématiques QHSE.

Les enseignements de la licence professionnelle sont tous dispensés sur le site de Gradignan de l'IUT de Bordeaux, composante porteuse de cette formation, dans le cadre du département Hygiène, sécurité et environnement (HSE). La formation a été ouverte en octobre 2002.

La formation a une capacité d'accueil limitée à 25 étudiants par an, qui vont tous suivre les mêmes enseignements, selon le régime de l'alternance : les périodes en centre de formation alternent avec des périodes en entreprise.

La majorité des étudiants suit la formation dans le cadre de contrats de professionnalisation et quelques étudiants sont inscrits sous le régime de la formation initiale.

Avis du comité d'experts

Les enseignements, d'après leurs intitulés, sont en cohérence avec les objectifs de la licence. On ne dispose toutefois pas du détail des contenus des unités d'enseignement. La structure des enseignements est assez typique d'une licence professionnelle et permet peu de mutualisation. Les enseignements sont dispensés sans parcours ni spécialité, et comportent des périodes de formation en centre et des périodes en entreprise. La structure paraît bien adaptée à une licence professionnelle.

La formation bénéficie d'un fort ancrage dans le département HSE (hygiène sécurité environnement) de l'IUT de Bordeaux, et constitue une poursuite d'études logique pour les étudiants du DUT HSE. Au niveau régional, la formation rencontre peu de concurrence, ce qui est un atout. Au niveau national, l'analyse du positionnement est perfectible : en effet, des formations analogues, existant dans le sud de la France, n'ont pas été mentionnées dans le dossier. Enfin, la formation bénéficie d'une bonne interaction avec les acteurs socio-économiques régionaux, interaction qui se traduit par l'accueil des étudiants en entreprise ou par des interventions de professionnels dans les enseignements. On peut toutefois regretter que le partenariat avec la branche professionnelle concernée ne se traduise pas sous forme d'une convention formalisée ou au moins de lettres de soutien annexées au dossier.

La composition de l'équipe pédagogique est satisfaisante : il s'agit d'une équipe plurielle et équilibrée. Environ 55 % du volume horaire d'enseignement est assuré par des enseignants de l'université (pour la plupart membres du département HSE), et les 45 % restants le sont par des professionnels. Ces professionnels ont un engagement pérenne envers la formation, ce qui est un élément positif.

Le pilotage de la formation fonctionne de manière très satisfaisante pour une licence professionnelle : des réunions pédagogiques sont tenues, des rencontres avec les tuteurs en entreprises sont organisées et des bilans sont faits à mi-parcours. Les échanges sont informels, le dossier ne comporte pas de compte-rendu de ces échanges, il n'est donc pas possible de préciser leur contenu. Si le fonctionnement semble satisfaisant, on peut toutefois regretter un manque de traçabilité des échanges.

Les effectifs sont satisfaisants : stables autour de 23-24 étudiants sur les trois exercices considérés, et en correspondance avec la capacité d'accueil. On ne peut évaluer l'attractivité de la formation faute d'information chiffrée sur le nombre de candidatures.

Les étudiants salariés constituent une majorité du public : ceci est un élément positif, qui démontre l'intérêt des entreprises pour cette formation. Le vivier de recrutement est constitué majoritairement d'étudiants de DUT en début d'exercice, mais la part d'étudiants en provenance de 2ème année de licence (L2) et d'« autres formations (non explicitées) » augmente en fin d'exercice. D'autre part, on constate une quasi-absence d'étudiants titulaires de BTS.

La ventilation de ce recrutement, ses conséquences, et les objectifs en la matière, auraient mérité une analyse plus approfondie dans le dossier.

Le taux de réussite est donné pour deux années : il augmente en cours d'exercice, atteignant la valeur satisfaisante de 92 %, mais une évaluation sur cinq années aurait été plus représentative d'une tendance réelle.

Concernant le devenir des étudiants, le dossier contient assez peu de données factuelles. Les enquêtes de 2008-2009 et 2009-2010 indiquent un taux d'insertion en emploi stable d'un peu plus de 50 %, mais sans préciser la durée de la recherche d'emploi. Ces chiffres sont très faibles, mais le problème pourrait provenir plutôt de la méthode employée pour rendre compte du devenir des étudiants, qui paraît perfectible, que des résultats réels, qui ne sont pas exposés de manière fiable. La responsable de formation note par ailleurs dans le dossier que la mise en place d'une cellule institutionnelle chargée du suivi de l'insertion professionnelle serait souhaitable, en sus de l'action de « l'observatoire des parcours étudiants aquitains ».

Le pourcentage d'étudiants signalés en poursuite d'études est faible, ce qui est satisfaisant, mais le taux de réponse étant d'environ 70 %, il y a peut-être plus d'étudiants concernés par ce phénomène.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Cet item est peu adapté au contexte des licences professionnelles, mais on peut noter une bonne implication des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
Place de la professionnalisation	Cet item paraît pris en compte de manière tout à fait satisfaisante pour une licence professionnelle (nature des enseignements, équilibre enseignants de l'université - intervenants professionnels, place dédiée au stage en entreprise). Les étudiants sont pour la plupart en contrat de professionnalisation. La formation permet d'accéder à deux certifications professionnelles mais on peut regretter de ne pas disposer de plus de détail à ce sujet, et on peut aussi regretter qu'un partenariat avec la branche professionnelle ne soit pas formalisé.
Place des projets et stages	Les projets et les stages sont conformes aux attendus d'une licence professionnelle (volume horaire, suivi par un tuteur, évaluation). La plupart des étudiants est en contrat de professionnalisation, ce qui facilite d'autant plus leur insertion en entreprise. On peut toutefois regretter que la nature des missions confiées ne soit pas plus détaillée dans le dossier.
Place de l'international	Bien que le contexte des licences professionnelles ne facilite pas les échanges internationaux, on note un effort louable afin de se rapprocher d'une formation dispensée au Royaume-Uni.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement semble effectué de manière classique, il se fait sur dossier, mais nous ne disposons pas de données chiffrées permettant d'évaluer sa sélectivité. En matière d'aide à la réussite, une initiative louable est à noter : un enseignement de remise à niveau est dispensé en début d'année, orienté en particulier vers les étudiants qui ne proviennent pas d'une filière HSE.

Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont satisfaisantes et typiques d'une licence professionnelle : enseignements tous dispensés en centre de formation, et selon un calendrier d'alternance entreprise/centre de formation prédéfini. La formation n'est pas proposée à distance et n'utilise pas de ressources telles qu'une plateforme numérique, ce point pourrait être amélioré tout en tenant compte de la difficulté de combiner les exigences du statut de salarié (contrat de professionnalisation) avec les modalités d'utilisation de tels outils.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation décrites sont conformes aux attendus. Les coefficients des unités d'enseignements (UE) et des modules, les conditions d'attribution du diplôme, respectent la législation. La composition des jurys est présentée comme conforme mais on ne dispose pas d'une liste nominative permettant de s'en assurer.
Suivi de l'acquisition des compétences	Chaque étudiant bénéficie du soutien d'un enseignant qui assure son suivi en tant que tuteur. Ce dispositif est certes, non formalisé par un portefeuille de compétences, mais se traduit par un taux de réussite satisfaisant, et paraît bien adapté à ce type de formation qui offre un parcours unique et identique pour tous les étudiants.
Suivi des diplômés	Les informations, qualitatives et quantitatives, présentées dans le dossier sont trop parcellaires pour évaluer l'efficacité de ce suivi. En particulier, le type d'emploi occupé par les diplômés n'est pas exposé. La présentation de la méthodologie des enquêtes, des résultats et de leur exploitation, est un point à améliorer.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement existe, sa composition et le rythme de ses réunions sont conformes aux attentes. Toutefois, on peut regretter que le dossier ne présente aucun compte-rendu de réunion de ce conseil, et des actions prises en conséquence. Il n'existe pas de procédure d'évaluation des enseignements, mais une réflexion en ce sens est mise en place, démarche à encourager.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Effectif satisfaisant et stable.
- Equipe pédagogique diversifiée, équilibrée et pérenne.
- Enseignements adaptés à l'objectif professionnel.
- Forte proportion d'étudiants salariés (contrat de professionnalisation).
- Spécialité porteuse, sans concurrence à l'échelle régionale.

Points faibles :

- Manque de données chiffrées, d'où en particulier un devenir des diplômés difficile à évaluer : les taux d'insertion professionnelle relevés devraient constituer une alerte conduisant à mieux suivre le devenir des diplômés.
- Documents annexes fournis (résultats d'enquête, ADD (annexe descriptive au diplôme), fiche RNCP) perfectibles.
- Absence de procédure d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Manque de traçabilité des réunions du conseil de perfectionnement.

Conclusions :

La licence professionnelle *QHSE* est une formation qui fonctionne de manière très satisfaisante.

L'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée, les enseignements sont bien adaptés aux métiers visés.

La formation revêt un véritable aspect professionnalisant qui se traduit à la fois dans la nature des enseignements, et dans la pratique de stages de longue durée, se déroulant pour la plupart des étudiants dans le cadre de contrats de professionnalisation.

Une interrogation demeure toutefois au sujet du devenir des diplômés : les quelques données quantitatives et qualitatives communiquées à ce sujet ne permettent pas de s'assurer de la nature exacte des missions des diplômés en emploi, ni de connaître avec certitude le taux d'emploi de ces diplômés.

La qualité du suivi des diplômés, ou du moins la traduction de ses résultats, serait donc à améliorer afin de pouvoir étudier celui-ci de manière plus fine.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.